

FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ
4^E TRIMESTRE 2021-2022 (JANVIER À MARS 2022)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement	Informations additionnelles
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	896,40 \$	<p>En raison de la pandémie Covid-19, les déplacements ont été limités. Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: hébergements, repas, indemnités kilométriques, locations de voiture à court terme avec essence.</p> <p>Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.</p>